

Groupe Européen des Institutions Nationales de promotion et de protection des Droits de l'Homme
Lettre d'information n°1
Janvier-Avril 2005

Ce document contient des informations générales et succinctes concernant les activités du groupe européen des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme (GE).

*Contact pour toute information complémentaire ou document :
Stéphanie Djian, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme-France.
stephanie.djian@cncdh.pm.gouv.fr*

I. Réunions

Comité Européen de coordination (CEC)

Le CEC (institutions du Danemark, France, Grèce, Irlande) s'est réuni à Paris le 16 février afin de discuter des activités, méthodes de travail et orientations du GE. Le bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies et un représentant de la Commission Européenne étaient invités.

Groupe Européen (GE)

Le GE s'est réuni le 12 avril à Genève en marge de la 61^e session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies. Se sont également tenues des réunions du Comité International de Coordination des INDH, auxquelles ont participé les membres du GE.

Dans le cadre du point 18b de l'ordre du jour de la Commission des Droits de l'Homme, M. Thoraval, président, est intervenu pour faire part des activités du GE.

II. Thématiques développées

Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention du terrorisme

- Saisi le 21 décembre 2004 d'une demande d'avis sur le sujet par le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, le GE a adressé le 10 janvier au Commissaire une compilation des positions prises par 9 institutions nationales du GE sur la première version du texte.

- Le 3 février, le GE, conjointement avec la FIDH et la CIJ, a fait une demande au CODEXTER, organe chargé de rédiger la convention, pour obtenir le statut d'observateur ou du moins être auditionné dans le cadre de l'élaboration de la convention. Cette demande a été refusée.

- Suite à l'élaboration d'une deuxième version du texte de la Convention, le GE a adressé le 25 février une position commune au CODEXTER.

La convention a été finalisée et devrait être adoptée lors du 3^e sommet des chefs d'Etat et de Gouvernements en Mai prochain à Varsovie. Les préoccupations majeures du GE n'ont pas été entendues.

Projet d'Agence Européenne des droits de l'homme de l'Union Européenne

Suite à la consultation publique organisée par la Commission Européenne en décembre dernier, au cours de laquelle le GE avait soumis une position commune, une audition publique a eu lieu à Bruxelles le 25 janvier, à laquelle le GE était représenté.

Le GE envisage de compléter sa position commune.

Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

Le 16 avril, la Commission des droits de l'Homme d'Irlande a organisé à Dublin une réunion du GE sur le point spécifique du mécanisme de suivi de la convention, en vue de l'élaboration prochaine d'une position commune.

III. Projets en cours

Séminaire du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme

Ce séminaire devrait être organisé en marge de la prochaine réunion du CDDH, les 13-14 juin prochains, afin de mesurer la mise en œuvre des lignes directrices du Conseil de l'Europe de 2002 et de 2005 au niveau national. Le GE préparera une contribution à ce séminaire.

Liens avec les institutions de l'Union Européenne

M. Thoraval et M. Forst rencontreront M. Frattini, vice-président de la Commission Européenne le 3 mai afin de développer une coopération avec la Commission.

Une rencontre avec M. Cavada, président de la commission Liberté Civiles du Parlement Européen, devrait être organisée prochainement afin d'envisager des liens avec le Parlement.

Comité ad-hoc des Nations Unies sur la Convention sur les droits des personnes handicapées

Le comité tiendra sa 6^{ème} session du 1^{er} au 12 août prochain. La commission Irlandaise et l'Ombudsman suédois pour les personnes handicapées coordonneront le GE en vue de la préparation de cette session.

IV. Informations diverses

-M. Brice Dickson, Commissaire en chef de la Commission d'Irlande du Nord (NIHRC), a quitté ses fonctions fin février.

-M. Michel Forst est Secrétaire Général de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme de France (CNCDH) depuis le 1^{er} avril. Il succède à M. Gérard Fellous, qui reste à la CNCDH en tant que chargé de mission auprès du Président.